

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

Mittwoch (Vormittag), 12. Juni 2019 / Mercredi matin, 12 juin 2019

Polizei- und Militärdirektion / Direction de la police et des affaires militaires

**70 2019.RRGR.100 Motion 082-2019 Gullotti (Tramelan, SP)
Wegweisung der Familie Ahmed aufschieben**

**70 2019.RRGR.100 Motion 082-2019 Gullotti (Tramelan, PS)
Surseoir au renvoi de la famille Ahmed**

Präsident. Dieses Geschäft wird mit Erklärung zurückgezogen. Ich gebe Grossrat Gullotti das Wort.
Vous avez la parole, Monsieur.

Hervé Gullotti, Tramelan (PS). La famille Ahmed est toujours domiciliée dans la localité de Péry-Reuchenette dans le Jura bernois. Mais pour combien de temps ? Son séjour en Suisse ne tient qu'à un fil. Les problèmes de traduction partielle, évoqués dans le texte de la motion, sont confirmés, voire assombris par de nouvelles révélations. Le Secrétariat d'Etat fédéral aux migrations (SEM) refuse encore de se pencher sur ces dysfonctionnements avérés et étayés dans un rapport épais. La famille Ahmed risque toujours le renvoi après une deuxième décision de ne pas entrer en matière sur sa demande d'asile. La machine judiciaire est en cours, le sort qui est réservé à cette famille au Kurdistan irakien nous inquiète au plus haut point. Lorsque j'ai retiré cette motion, je ne connaissais pas la décision en réexamen du dossier. J'avais l'espoir que le parcours politique et le vécu de Monsieur Ahmed seraient reconnus. A mon grand regret, il n'en est rien. Je dois encore avouer ma déception au sujet de la réponse très procédurale livrée par le Conseil-exécutif, car les contacts que j'ai eus avec la POM, avant que je dépose l'intervention, m'autorisaient de penser qu'il y avait une compréhension pour le cas épineux de cette famille.